




Fixit 485 evo

Couche de fond pour Fixit 785 evo

Composition	<ul style="list-style-type: none"> • Liant : Silicate de potassium • Additifs : Solvants en dessous de 0,5% (non soumis au COV)
Généralités	Observer les règles générales de la construction, les normes, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec » et les informations de cette fiche technique.
Utilisation	Fixit 485 evo est une couche d'adhérence pour la couche de peinture pour façades sans biocide Fixit 785 evo. Fixit 485 evo peut être appliqué sur des supports minéraux nouveaux et existants de différentes absorptions. Le support doit être propre, sec et porteur.
Mise en œuvre	Couche d'apprêt prête à l'emploi - bien mélanger et mettre en œuvre non diluée à la brosse. Nettoyer les outillages à l'eau immédiatement après l'emploi.
Remarques particulières	Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5°C jusqu'à max. +30°C (air et support). Il faut observer un délai de séchage et de carbonatation suffisant pour les enduits nouvellement mis en œuvre. Le liant est caustique. Protéger les yeux et la peau. Recouvrir les éléments de construction en verre, métal ainsi qu'en pierre naturelle et synthétique.
Stockage	En bidon original fermé, protégé du gel, de la chaleur et de l'ensoleillement direct, peut être stocké pendant 18 mois.

Caractéristiques

Type d'emballage	
Quantité par unité	12 kg
Consommation	env. 200 g/m ²